



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 03212

Numéro SIREN : 802 677 708

Nom ou dénomination : 9 SHOP

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2017 sous le numéro de dépôt A2017/009895

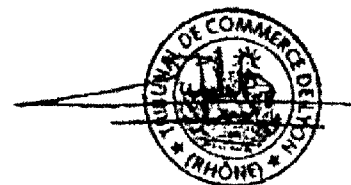
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

9895

Dénomination : 9 SHOP
Adresse : 25 rue Professeur Patet 69009 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2014B03212
n° d'identification : 802 677 708
n° de dépôt : A2017/009895
Date du dépôt : 27/03/2017

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
01/02/2017



4846153



4846153

9 SHOP
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, rue Professeur Patel 69009 LYON
802 677 708 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 1^{er} février,
A 18 heures 30,

Les associés de la société 9 SHOP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée est présidée par Madame Hanan KHEDHER, en sa qualité de Présidente de la Société.

Madame Zina NOIL ABOODI est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Hanan KHEDHER de son mandat de Présidente à compter du 1^{er} février 2017, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Bashar NOIL ABOODI
Né à Bagdad (IRAQ) le 5 novembre 1988
De nationalité française
Demeurant 77 rue de Verdun, 69100 VILLEURBANNE

Sa rémunération au titre de son mandat de Président sera fixée lors d'une prochaine assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

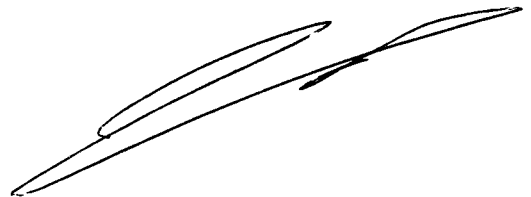
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Hanan KHEDHER

Le secrétaire
Zina NOIL ABOODI



Monsieur Bashar NOIL ABOODI
« Bon pour acceptation du mandat de Président »

Bon pour acceptation du mandat
de président

